



Activité des navires de pêche

Département VENDÉE

2018





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Vendée. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Vendée.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées



238

navires
inscrits au FPC

35 645

kW de puissance
totale

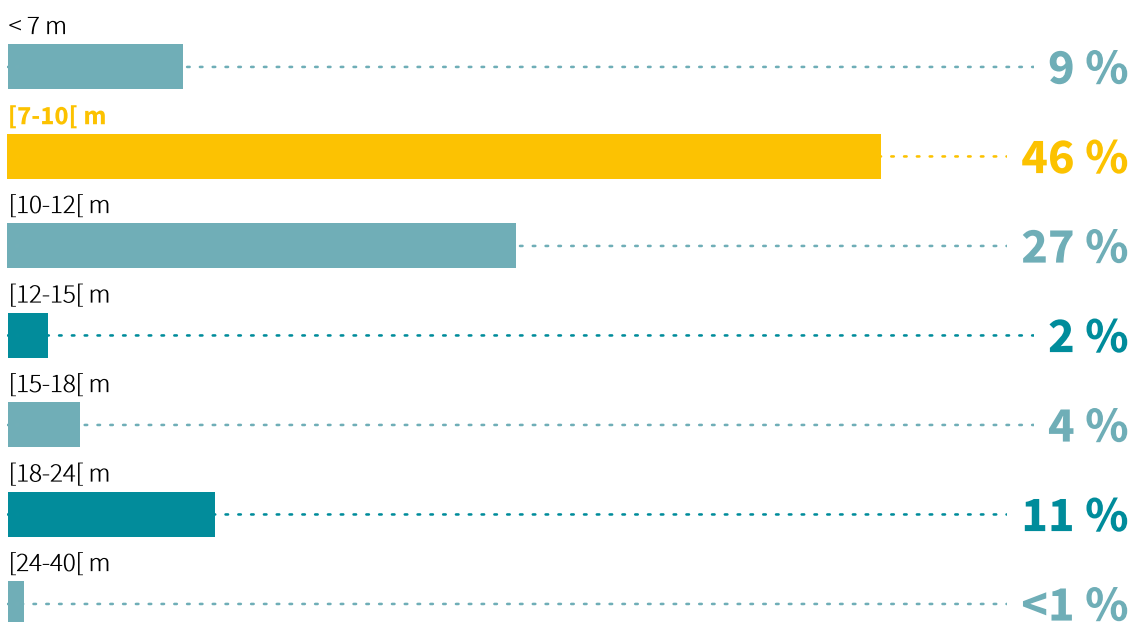
5 828

U.M.S. de Jauge
totale

519

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



Caractéristiques techniques du navire moyen

2,2

hommes à bord

150
kW



11,0
m de longueur

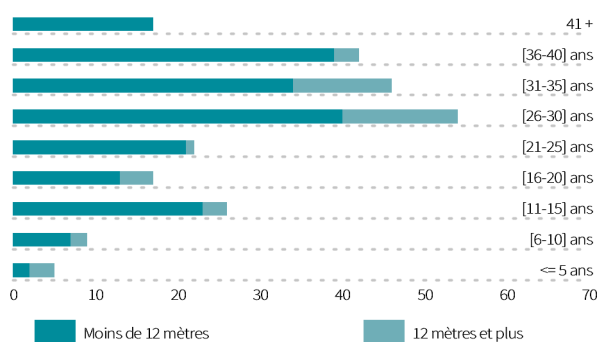
24

U.M.S. de
jauge

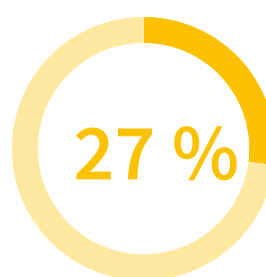
28

ans

Age des navires

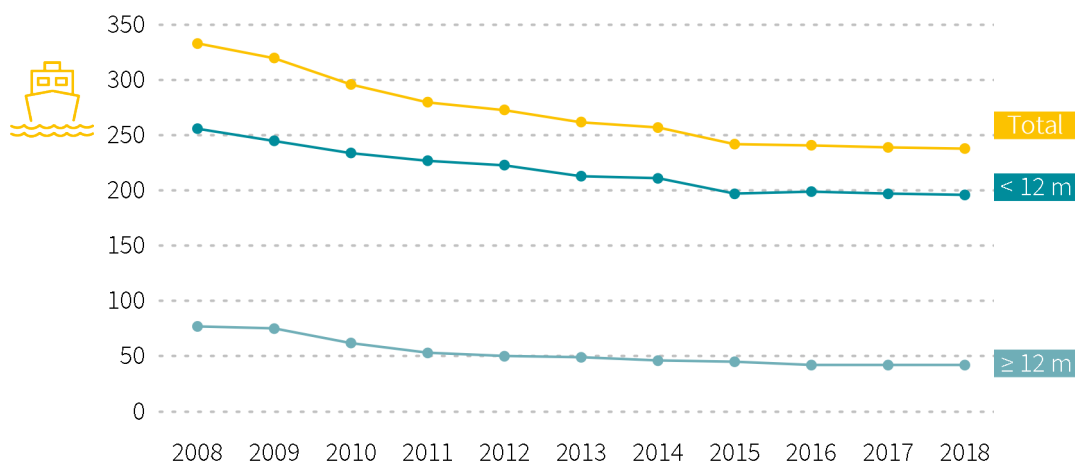


Age des armateurs



27 % des armateurs ont entre 46 et 50 ans

Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



232

navires actifs à la pêche sur

238

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 232 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

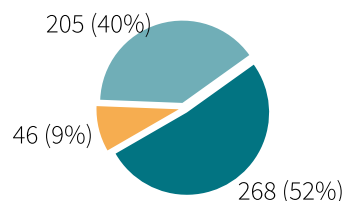
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

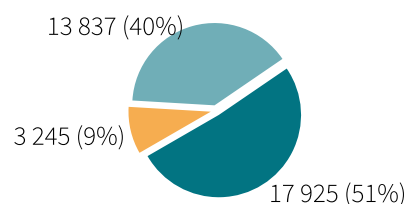
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

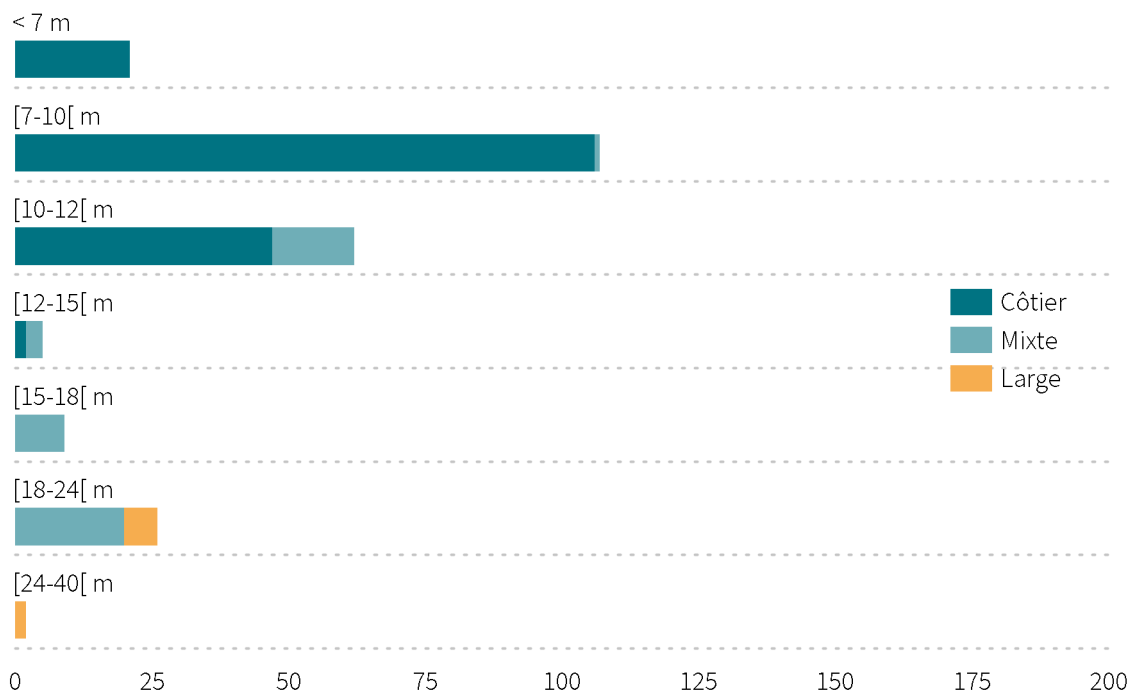


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

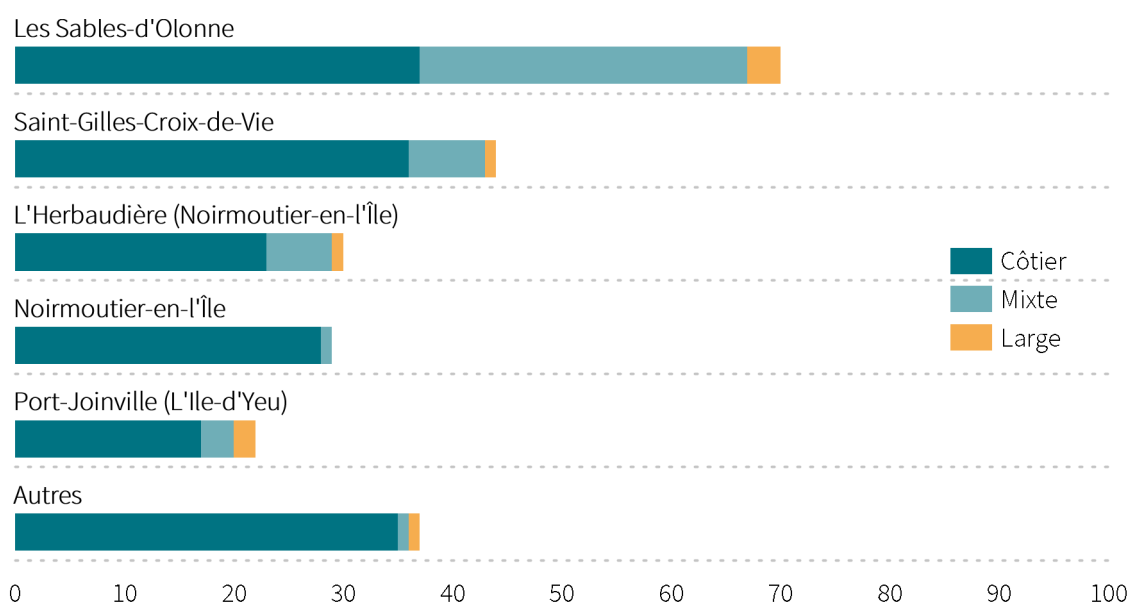
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





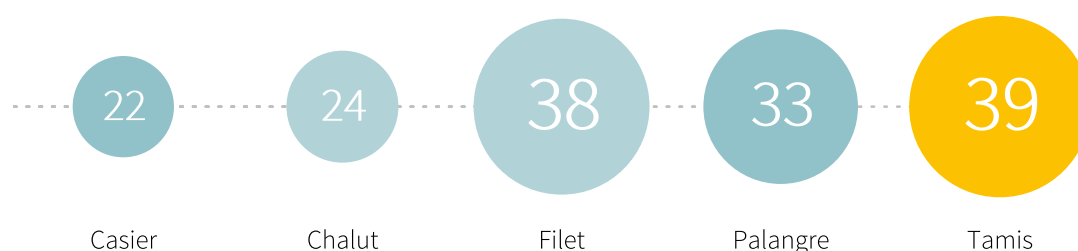
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,7

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet	48	45	54	74	72	72	63	64	62	63	63	52
Palangre	34	29	33	42	39	41	51	54	61	64	52	48
Chalut	34	36	37	49	46	50	51	51	50	50	38	33
Tamis	88	85	73	1							1	63
Casier	20	19	18	24	36	34	31	27	30	24	23	19
Senne	9	8	8	9	9	9	7	6	6	8	9	10
Ligne à main	2	1	2	6	8	9	9	7	7	4	3	5
Drague		1		2	2		2	3	2		11	11

de 0 à 17 navires
 de 18 à 34 navires
 de 35 à 52 navires
 de 53 à 69 navires
 de 70 à 88 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,1

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet à poissons	48	45	54	70	68	72	63	64	61	63	63	52
Palangre à poissons	34	29	33	42	39	41	49	52	59	62	52	48
Tamis à civelles	88	85	73	1							1	63
Chalut de fond à poissons	21	19	18	31	29	32	28	27	24	27	20	17
Chalut de fond à céphalopodes	17	17	15	14	16	19	24	26	23	27	22	16
Casier à crevettes	17	15	13	8	10	8	9	10	16	16	18	16
Casier à gros crustacés	3	5	5	17	27	26	22	16	14	8	4	3
Chalut pélagique à poissons	6	7	8	13	10	12	13	12	12	12	7	5
Senne de fond à poissons	7	6	7	9	9	9	6	5	6	6	8	6
Ligne à main à poissons	2	1	2	6	7	8	8	6	6	3	3	5

de 0 à 17 navires
 de 18 à 34 navires
 de 35 à 52 navires
 de 53 à 69 navires
 de 70 à 88 navires

Les périodes d'inactivité



109

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

6

navires inactifs à la pêche toute l'année

457

mois d'inactivité totale pour le lieu

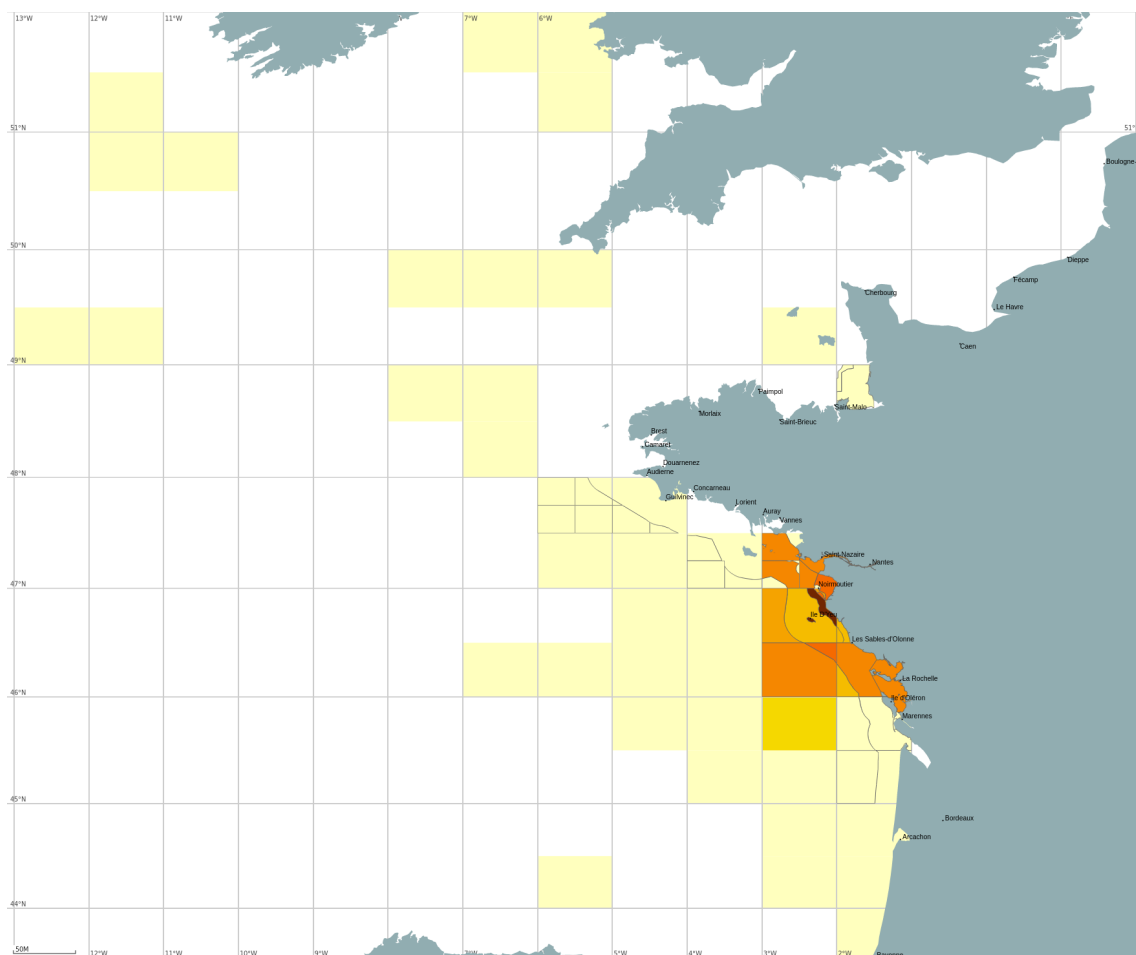
4,2

mois d'inactivité en moyenne par navire

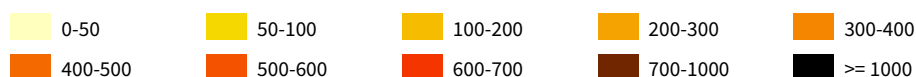


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

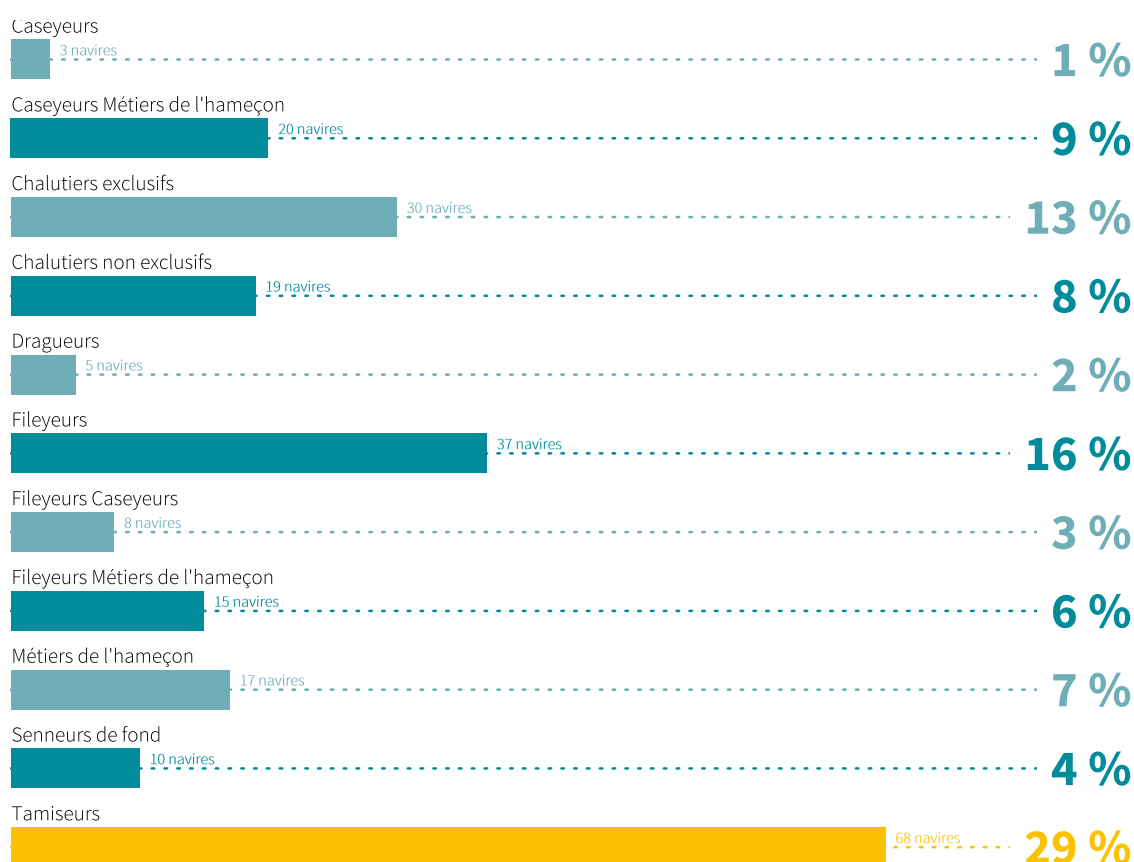




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	11,0	134	1,8
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	9,4	114	1,8
Chalutiers exclusifs	14,0	225	3,0
Chalutiers non exclusifs	10,0	95	1,4
Dragueurs	9,2	82	1,2
Fileyeurs	14,8	219	4,2
Fileyeurs Caseyeurs	8,6	110	1,6
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	10,8	151	2,2
Métiers de l'hameçon	9,7	128	1,9
Senneurs de fond	21,6	460	4,9
Tamiseurs	7,9	78	1,1



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	21	21 100%	20 95%	21 100%	146	142 97%	126 86%	147 101%
[7-10[m	107	107 100%	106 99%	107 100%	1017	923 91%	966 95%	1008 99%
[10-12[m	62	62 100%	62 100%	62 100%	680	641 94%	676 99%	678 100%
[12-15[m	5	5 100%	5 100%	5 100%	60	51 85%	60 100%	60 100%
[15-18[m	9	9 100%	9 100%	9 100%	103	78 76%	102 99%	103 100%
[18-24[m	26	26 100%	26 100%	26 100%	287	269 94%	283 99%	283 99%
[24-40[m	2	2 100%	2 100%	2 100%	24	24 100%	24 100%	24 100%
Total	232	232 100%	230 99%	232 100%	2 317	2 128 92%	2 237 97%	2 303 99%
< 10 m	128	128 100%	126 98%	128 100%	1163	1065 92%	1092 94%	1155 99%
>= 10 m	104	104 100%	104 100%	104 100%	1154	1063 92%	1145 99%	1148 99%



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée.
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Tonnage (T)		Valeur (k€)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Sole commune	952	(7%)	12 389	(19%)	13,02
Bar européen	628	(5%)	8 735	(14%)	13,90
Merlu européen	2 676	(19%)	7 371	(11%)	2,75
Sardine commune	2 711	(20%)	4 078	(6%)	1,50
Seiche commune	550	(4%)	3 546	(6%)	6,45
Baudroies nca	702	(5%)	2 938	(5%)	4,19
Calmars côtiers nca	321	(2%)	2 888	(4%)	8,98
Rouget de roche	213	(2%)	1 735	(3%)	8,13
Lieu jaune	264	(2%)	1 683	(3%)	6,36
Merlan	566	(4%)	1 681	(3%)	2,97
Germon	639	(5%)	1 578	(2%)	2,47
Dorade royale	127	(1%)	1 445	(2%)	11,41
Thon rouge de l'Atlantique	131	(1%)	1 434	(2%)	10,94
Bouquet commun	57	(0%)	1 381	(2%)	24,12
Homard européen	59	(0%)	1 176	(2%)	19,84
Autres espèces	3 297	(24%)	10 175	(16%)	3,09
Total (toutes espèces confondues)	13 894	(100%)	64 232	(100%)	4,62

Cofinancements

